Association 1065

Centre Culturel des Planchettes

PV de l'Assemblée générale 2024 - 11 avril 2025 à la salle de paroisse

Présents :
Guilou Strahm, Claudine Laperrouza, Philippe Fromont, Chris Vuille, Marianne Guignard

Excusés :
Jane-Lise et Jacques Bendit, Nicole Grédy, Magali Lehmann Meyrat, Isabelle Maurer, Léna Migliorini, Gladys Christen, Bernard Chavanne.

1. Approbation de l'ordre du jour
L'ordre du jour est approuvé.

2. Approbation du PV de l'AG 2023 (à consulter préalablement sur notre site)
Le PV de l'AG 2023 est approuvé

3. Présentation du rapport d'activité du Comité

FENÊTRES DE LUMIERE, FENÊTRES DE L'AVENT

Automne 2024, après un sondage très mitigé au printemps pour ce projet, les villageois et villageoises semblent plus intéressés. Marianne étant partante, Léna Migliorini se joint à nous et toutes les trois nous nous lançons dans l'organisation.

Septembre 2024 : envoi par la poste d'un tout ménage : bulletin d'inscription avec délai à fin octobre. Celles et ceux habitant loin du centre ont la possibilité de réaliser une fenêtre au restaurant de La Couronne. Fin octobre 24 fenêtres sont enregistrées, dont 13 avec une activité, musique, contes, soupe ou thé chaud. La chorale, les Cadets ainsi que le collège sont inscrits.

Léna réalise le flyer avec plan du village, dates et activités. Celui-ci est envoyé en publipostage à tous les habitants et habitantes des Planchettes. Il est également distribué à La Chaux de Fonds.

1er décembre : devant le CCP : lancement de « Fenêtre de lumière, fenêtre de l'Avent », une quinzaine de personnes présentes.

Jusqu'au 31 décembre le village est en effervescence et bien des Chaux-de-Fonniers viennent admirer les fenêtres. La magie de décembre opère aussi grâce à la féérie de la neige tombée en abondance cette année.

Le bilan est très positif, les rencontres ont rempli de chaleur les cœurs des planchottiers et planchottières.

Janvier 2025 : les participants et participantes souhaitant garder un souvenir de ces fenêtres, Léna réalise un calendrier qui sera imprimé et vendu à 20 exemplaires.
Les Planchettes, le 31 mars 2025 Claudine Laperrouza

BIBLIOPUCE

Nous avons pu aller chercher plusieurs cartons de livres pour enfants à la Bibliothèque des Jeunes à La Chaux-de-Fonds, quelques cartons aussi chez Emmaüs. D'autre part, environ 300 livres nous ont été donnés par une personne qui déménageait.

Le tournus est important, nous évaluons à 80 le nombre de livres empruntés chaque mois. Certains reviennent, d'autres sont gardés par les personnes qui y sont intéressées.

Après avoir été occupée pendant tout le mois de décembre 2024 par un univers lumineux, les livres ont été redisposés sur les rayonnages, la lampe a été réinstallée et la cabine a été réouverte au public en janvier 2025.

Un nouveau panneau va être fait pour essayer de vendre les exemplaires qui nous restent du Prix littéraire Objectif Plume.

COMPTE-RENDU DES ATELIERS DE CALLIGRAPHIE DANS LE CADRE DU CCP
10 AOÛT 2024 ET 21 SEPTEMBRE 2024

Les deux ateliers ont rassemblé respectivement 13 et 12 participants. Une majorité de ceux-ci étaient des dames, deux messieurs et un tout jeune homme ont sauvé l'honneur !

La salle était mise à disposition gracieusement par Paul et Claudine Laperrouza. Un grand merci à eux deux pour avoir permis aux ateliers d'exister dans des conditions très confortables.

Le programme couvrait la réalisation d'un calame en bambou, un bref historique de la lettre latine et la pratique de trois styles de lettres, du VIII° au XVI° siècles.

Le programme, relativement serré, répondait néanmoins à l'attente des participants, puisque nous n'avons reçu que des échos positifs.

Les fournitures : encres, papiers, modèles imprimés, bambous, etc. étaient prises en charge par l'Association en échange de frais de participation modestes, qui auront néanmoins suffi pour couvrir les dépenses. La participation demandée aux calligraphes était de quinze francs. Certain.e.s ont d'ailleurs fait preuve de belle générosité.

Un défraiement de CHF 100.- a été attribué à Philippe. Il est resté par ailleurs un bénéfice de CHF 81.25.

Ambiance détendue mais studieuse, échos positifs unanimes ; il y a de la demande, le Comité de l'Association envisage donc de remettre au programme deux nouvelles sessions d'une journée en 2025, le 23 et le 24 août.
Philippe Fromont, 19.02.25

COMPTE RENDU DU PRIX LITTÉRAIRE OBJECTIF PLUME

L'année 2024 aura permis de créer la deuxième édition de notre prix littéraire Objectif Plume. Après la pintade, nous étions sous le signe du héron. Le concours a débuté en juin et la remise des prix s'est effectuée en novembre. Nous avons choisi la période estivale des grandes vacances pour la rédaction des textes alors que lors de la première édition la période d'écriture se situait autour des vacances de Noël. Ce petit changement de dates peut paraître anodin, or à notre grande surprise il nous a joué des tours. Tout d'abord en termes de participation nous n'avons reçu que 18 textes, toutes catégories confondues, alors que nous en avions reçu 35 lors de la première édition. Ensuite la date de remise des prix est passée d'avril à novembre, soit du printemps à l'automne et personne n'avait prévu les abondantes pluie et chutes de neige qui se sont abattues sur la région, se transformant en verglas, rendant les routes difficilement praticables et transformant toute la place devant le Pavillon des Fêtes en gigantesque patinoire !

Nous avons aussi effectué quelques remaniements du côté de la constitution du jury. En effet, nous avons choisi la parité et décidé de ne plus former qu'un seul groupe chargé de délibérer des deux catégories, à savoir jeunesse et adultes. Pour ce faire, nous avons réduit le nombre de ses membres pour n'en garder que 6 au lieu des 8 de la première édition ; Marianne Guignard restant notre fidèle modératrice. Cette année, notre jury était constitué d'Élodie Olson Coons, autrice et libraire à La Méridienne. La Méridienne qui est depuis le début de l'aventure l'un de nos sponsors. De Christiane Margraitner, comédienne et de Nicole Grédy, scénographe et membre du Comité. Du côté des hommes nous avions Thomas Sandoz, écrivain, Philippe Fromont membre du Comité et musicien. Et pour finir, nous aurions dû compter sur la participation de Louis Schneider, slameur. Un tragique événement est malheureusement survenu le jour même de la délibération dans sa famille et l'a empêché de nous rejoindre.

La phrase imposée à insérer dans le texte a été trouvée sur un mur de la Chaux-de-Fonds et a séduit notre petit trio de base. La voici : « C'est ici que ça a commencé ».

Après délibération du jury 8 textes sur les 18 reçus ont été retenus pour notre publication.
La cérémonie de remise des prix restera dans les mémoires et pas seulement à cause des routes verglacées et de la neige ! Tout d'abord, le Pavillon des fêtes a été métamorphosé en Salon littéraire pour l'occasion, avec des plumes en papier suspendues au-dessus de la scène et du public et l'aménagement d'un éclairage doux de circonstance. A noter qu'un magnifique apéritif a été préparé et servi à l'issue de la rencontre.

La lecture des textes lauréats a été menée d'une voix de maître par la comédienne Christiane Margraitner et le comédien Blaise Froidevaux. Chaque lauréat·e a ainsi pu bénéficier de la lecture d'un extrait de son texte, mettant l'eau à la bouche de la soixantaine de spectateur·trice·s présent·e·s. Philippe Fromont a interprété à la guitare acoustique, avec brio et délicatesse, des interludes de sa composition.

Ce fut une soirée d'une grande convivialité et d'une grande qualité littéraire. Nous avons été très heureux des échanges avec les auteurs et surtout de pouvoir mettre des visages sur les textes que nous avions reçus et qui nous avaient été longtemps restés anonymes.
Simplicité, chaleur humaine, curiosité, rencontres, découvertes, voyages et littérature ont été les maîtres mots de cette édition et c'est avec plaisir et mystère que nous songeons à une probable suite de notre Prix Objectif Plume.
D'autant que la reconnaissance que nous offre la Fondation Michalski en finançant notre projet nous fait pousser des ailes !
8 avril 2025, Nicole Grédy

4. Présentation des comptes 2024

Guilou nous présente les comptes.

Ouverture de l'exercice 2024 : CHF 2'406.30
Clôture de l'exercice 2024 : 3'731.20 (dont une réserve pour une facture Imprimerie Monney de CHF 1'330.- à payer début 2025)

Résultat Prix littéraire Objectif Plume : + CHF 601.90
Résultat Ateliers calligraphie : + CHF 81.85
Résultat Fenêtres : - CHF 396.60
Frais généraux Association 1065 : CHF 537.50

Le détail des comptes est disponible sur demande, il suffit d'envoyer un mot à *association1065@bluewin.ch*.

Un grand merci à notre caissière pour tout le travail effectué.

5. Approbation du rapport des vérificateur-trice-s des comptes 2024

Rapport des réviseurs des comptes 2024 de l'Association 1065, Les Planchettes

La caissière Guilou Strahm et la vérificatrice Chris Vuille ainsi que le vérificateur Laurent Duvanel se sont rencontrés le 31 mars 2025 à La Chaux-de-Fonds.
Conformément au mandat confié, nous avons vérifié l'exactitude de toute la comptabilité.
La vérification des comptes a été effectuée ce jour par examen de toutes les pièces du classeur Caisse et du classeur BCN. Nous avons constaté que les livres sont exactement tenus. Nous la remercions pour son travail minutieux.
Nous pouvons confirmer que la tenue des comptes par la caissière est en tous points conforme aux documents présentés.
Recommandation :
Nous recommandons dès lors à l'assemblée de donner décharge au caissier ainsi qu'au comité de l'Association 1065 pour la gestion financière 2024.
Chris Vuille Laurent Duvanel
La Chaux-de-Fonds, le 31 mars 2025

Le rapport des vérificateurs est approuvé, et leurs auteurs remerciés.

6. Décharge des vérificateur-trice-s des comptes et du Comité

Décharge est donnée aux vérificateur-trice-s des comptes et au Comité

7. Élection du Comité

Nicole Grédy : reste au comité
Claudine Laperrouza : reste au comité
Philippe Fromont : reste au comité
Magali Lehmann Meyrat : reste au comité, secrétaire jusqu'à fin 2025
Marianne Guignard : reste au comité, présidente jusqu'à fin 2025
Guilou Strahm : reste au comité et au poste de caissière jusqu'à fin 2025

Guilou Strahm remet le courrier suivant à la présidente :

Madame, Monsieur, chers membres,

Après toutes ces années passées, et pour des raisons personnelles, je vous fais part de ma démission. J'assumerai mon poste jusqu'au 31 décembre 2025.

Je garde les moments d'amitié, de complicité, de rencontres, de créativité et d'idées géniales partagées avec des personnes débordantes d'imagination et dotées d'une belle ouverture d'esprit.

Ce fut un réel plaisir !

À vous, tous et toutes, mes remerciements pour votre confiance et pour tous ces bons moments partagés.

Merci, merci beaucoup à Guilou, qui nous informe par ailleurs qu'elle restera disponible pour donner des coups de mains en cas de besoin.

Et remerciements à celles et ceux qui ont permis le bon fonctionnement de notre Association.

8. Élection des vérificateur-trice-s des comptes

Chris Vuille et Laurent Duvanel proposent de reconduire leur mandat, ce qui est bien sûr accepté avec reconnaissance et remerciements.

9. Information et approbation des activités pour 2025

- Demander un stand lors de la Fête du village pour informer de nos activités et permettre la vente des recueils Objectif Plume.
- Ateliers de calligraphie les 23 et 24 août. Lieu à définir. Délai pour les inscriptions : 15 août.
- Léna Migliorini propose une balade-croquis le 28 septembre ou le 12 octobre.
- Une troisième édition du Prix littéraire Objectif Plume est décidée. La date de lancement est fixée au 10 novembre 2025, la Remise des prix publique aura lieu le samedi 25 avril 2026 au Pavillon des fêtes, suivi d'un apéritif dînatoire.
- Jane-Lise et Jacques Bendit ouvrent à nouveau leur maison pour fêter le solstice d'hiver le dimanche 21 décembre. L'Association 1065 apportera son aide à l'organisation par de la musique et des pâtisseries.

Un document présentant ces activités sera établi par Marianne. Il sera envoyé sous forme de Tout-ménage au plus tard à la fin du mois de mai aux membres de l'Association, aux habitants de la Commune, et sera mis sur le site de l'Association.

Les médias seront également informés en temps voulu.

10. Approbation du budget 2025

Le budget suivant est accepté :

	Sorties	Entrées	Différence
Objectif Plume	5'000.-	5'000.-	0.-
Association 1065 - administratif	500.-	0.-	- 500.-
Calligraphie	300.-	300.-	0.-
Balade-croquis	0.-	0.-	0.-
Défraiement webmaster	500.-	0.-	- 500.-
Solstice d'hiver	100.-	0.-	- 100.-
Total	**6'400.-**	**5'300.-**	**- 1'100.-**

Le montant de CHF 1'100.- sera pris en charge par l'Association si besoin.

Nous espérons par ailleurs une rentrée d'argent provenant de la vente des recueils Objectif Plume encore en stock et/ou en dépôt-vente dans trois librairies. Également un sponsor de plus pour l'édition 2026.

11. Divers

Nous devons vraiment trouver dans le courant de l'année une personne pour reprendre la gestion de notre site internet, des certificats et des noms de domaines concernés. C'est pour cette raison qu'un éventuel défraiement de CHF 500.- a été décidé.

La séance est levée à 20h50.

Magali Lehmann Meyrat étant absente, le PV est établi par Marianne Guignard et Philippe Fromont.
Les Planchettes, le 20 avril 2025